



Amendes administratives à la SNCB et Infrabel Les « droits de la défense » menacés ?

Les associations de voyageurs Navetteurs.be et TreinTramBus ont eu l'occasion de remettre un avis sur le projet de Loi sur l'application d'amendes administratives à la SNCB et Infrabel. Si elles soutiennent pleinement le but recherché qui consiste à mettre fin à toute une série d'impunités, elles craignent que les « droits de la défense » soient menacés dans la version actuelle du projet de Loi.

Indépendance et « Droits de la défense »

Au travers de ce projet de Loi : « *les entreprises ferroviaires deviennent à la fois 'Juge et Partie'*. Nous craignons dès lors pour le respect des 'droits de la défense' et demandons des garanties supplémentaires afin d'assurer un traitement équitable des infractions », rapportent les associations de voyageurs.

Pour Gianni Tabbone de Navetteurs.be : « *le délai de 15 jours accordé au contrevenant pour se défendre est trop court en comparaison aux délais accordés aux agents chargés de constater et d'appliquer les amendes* ».

Ombudsrail écarté de la procédure

Selon le projet de Loi, un voyageur ne pourra plus faire appel à « Ombudsrail », le Médiateur pour les voyageurs ferroviaires. Cela limite une fois de plus les pouvoirs du service de Médiation pourtant complètement indépendant et entièrement gratuit.

Tous des fraudeurs

Les associations relèvent également qu'aucune distinction n'est faite entre « l'impossibilité d'acheter son billet » et « la volonté délibérée de frauder ».

Pour Stefan Stynen de TreinTramBus : « *Dans le projet de Loi tout le monde est considéré comme un fraudeur. Tout comme lors de l'instauration du 'Tarif à bord' pour l'achat d'un billet à bord du train, le voyageur n'a aucune possibilité de prouver sa bonne foi* »

Traiter un oubli ou une erreur de la même façon qu'une fraude est injuste et contraire au but poursuivi par ce projet de Loi qui est de punir les vrais abus et autres infractions. Cela conduira à une augmentation du nombre de litiges.

Quel personnel ?

Les associations de voyageurs s'interrogent également sur les moyens humains supplémentaires qui devront impérativement être mis en place pour mener à bien ces nouvelles missions. Navetteurs.be et TreinTramBus craignent qu'il n'y ait pas de nouveaux engagements et que le personnel actuel soit simplement affecté à ces nouvelles tâches, ce qui pourrait créer des problèmes supplémentaires sur le service offert aux voyageurs.